

## Intérêts notionnels : tir de barrage sur le texte du PS

n.c.

Vendredi 29 janvier 2010

Le groupe PS de la Chambre a indiqué ce vendredi qu'il soumettra sa proposition de loi relative aux intérêts notionnels à la signature des autres groupes de la majorité. Tout comme le MR, l'Open VLD ne soutiendra pas la proposition de loi PS. Quant au CD&V, il plaide pour la stabilité et veut attendre les auditions prévues pour voir s'il y a lieu de prendre des initiatives pour améliorer le système.

Le groupe PS de la Chambre a indiqué vendredi qu'il soumettra sa proposition de loi relative aux intérêts notionnels à la signature des autres groupes de la majorité.

Par ailleurs, le groupe n'accepte pas les remarques d'Ecolo sur sa proposition de loi. « Notre proposition répond clairement à une situation précise. Elle vise à contrer l'arrogance de certaines multinationales », dit-on au groupe qui cible clairement Inbev.

« Nous proposons que les entreprises qui ne sont pas en difficulté et qui procèdent à des licenciements collectifs ne puissent bénéficier ni des intérêts notionnels ni des aides à l'embauche. Notre proposition va donc beaucoup plus loin et est plus dure que le texte d'Ecolo qui tient compte de la situation sur trois ans. On peut supposer qu'Inbev, dans trois ans, aurait réembauché l'équivalent de ceux qu'elle aurait licencié cette année », dit-on encore.

Enfin, on y souligne que vu le contexte économique, « ce n'est pas le moment de se lancer dans un concours de beauté » pour savoir qui a fait la meilleure proposition de loi.

Le MR ne signera pas

Le chef de groupe MR Daniel Bacquelaine a indiqué ce vendredi que son parti ne contresignera pas la proposition PS sur les intérêts notionnels. « *C'est une proposition de loi de circonstances et il est toujours mauvais d'adopter de tels textes* », dit-il. De plus, en période de crise, il ne veut pas qu'on touche à l'impôt des sociétés (Isoc).

Pour Daniel Bacquelaine, il n'est pas question, en période de crise, d'augmenter l'impôt des sociétés (Isoc) et ainsi de mettre à mal la sécurité juridique en la matière.

Par contre, ajoute-t-il, il est possible de discuter des aides régionales et de les conditionner à l'emploi. Les aides fédérales à l'emploi quant à elle se font à travers des diminutions d'impôts. Là aussi, M. Bacquelaine est d'avis qu'il ne faut pas y toucher. « *Y toucher, c'est également toucher à l'Isoc* », dit-il.

Le député régional wallon Richard Miller a, pour sa part, tenu à préciser que lorsqu'il a été interrogé par l'Echo jeudi soir il a insisté sur le fait qu'il n'avait pas connaissance du texte de la proposition de loi du PS. « *La seule chose que j'ai dit c'est que le système des intérêts notionnels a été mis en place pour favoriser l'emploi. Pour le reste je m'en réfère à la position du chef de groupe de la Chambre* », a-t-il dit.

Opposition de l'Open VLD et réticence au CD&V

Tout comme le MR, l'Open VLD ne soutiendra pas la proposition de loi PS. Pour le député Luk Van Biesen, au plus il y aura d'initiatives pour remettre le système en question, au plus il sera difficile d'attirer des investisseurs étrangers. Quant au CD&V il plaide aussi pour la stabilité et veut attendre les auditions prévues pour voir s'il y a lieu de prendre des initiatives pour améliorer le système.

La proposition du PS, « *c'est le contraire de ce qu'il faut faire* », dit M. Van Biesen qui plaide pour qu'on parle le moins possible des intérêts notionnels afin de ne pas créer l'inquiétude auprès des investisseurs étrangers.

Le député libéral flamand regrette la proposition de loi et souligne qu'il n'y a eu aucune concertation au sein de la majorité à ce sujet jusqu'à présent.

Pour lui, le fait que le PS ait déposé sa proposition seule, démontre que les socialistes eux-mêmes jugent les chances de réussite très faibles.

Au CD&V on souligne que, « *certes, les intérêts notionnels n'atteignent pas toujours leur but initial de façon optimale* ». Malgré tout, les chrétiens démocrates flamands insistent sur la nécessité de maintenir un climat stable en matière d'investissements.

Le groupe rappelle aussi que dans les prochaines semaines des auditions seront organisées en commission des Finances de la Chambre pour mieux cerner le coût, l'efficacité et les abus éventuels. Il veut attendre le résultat de ces auditions afin de voir dans quelle mesure le système peut être amélioré.